

INFOLIVE – PROTECTION RAISONNÉE DE L'OLIVIER

Bulletin n° 5, le 24 juin 2010



SPÉCIAL INONDATIONS DANS LE VAR

En collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var

De nombreux oliviers ont subi les inondations de la semaine dernière dans le Var. Dans l'ensemble des zones sinistrées, il s'agit d'oliviers couchés par les torrents d'eau et de boues. Peu d'oliviers sont encore dans l'eau, sauf pour les zones en bas fond.

En règle générale, l'olivier est un arbre rustique, qui peut survivre à de nombreux incidents climatiques. Toutefois, l'excès d'eau est, avec le gel, son principal ennemi.

Oliviers couchés : Plusieurs cas :

- Arbres jeunes et souples, couchés avec une partie des racines cassées : les redresser avec précaution pour ne pas casser les racines indemnes, assurer un tuteurage solide pour les maintenir et favoriser l'implantation. Effectuer une taille d'accompagnement dont l'intensité est fonction de l'importance des racines cassées, pour limiter la prise au vent et la consommation d'eau dans les mois à venir.
- Arbres présentant une structure plus rigide (tronc de plus de 5 cm de diamètre) : ne pas chercher à les relever sous peine de casser le système racinaire encore indemne. Le mieux est de pratiquer une taille très sévère, en fonction de l'inclinaison des troncs :
 - o tronc n'étant que peu couché, faire une taille sévère sur les charpentières, en supprimant celles qui vont dans le sens de la chute.
 - o tronc bien couché, supprimer la presque totalité des charpentières, le but est de favoriser l'émission sur le tronc de forts gourmands qui serviront à reconstruire la charpente des arbres.
 - o tronc complètement couché, faire une coupe très basse (recepter) pour favoriser le départ de gourmands à la base afin de reformer rapidement un nouvel arbre.
- Arbres recouverts de terre, de boues... retirer les moins atteints et les replanter.
- Dégager les collets des arbres, l'olivier pourrit s'il a la base du tronc recouverte de terre

Oliviers inondés :

Si l'eau ne s'est pas évacuée de la parcelle, creuser des rigoles et des fossés, voire des drains pour l'évacuer au plus vite : l'olivier est très sensible à l'asphyxie racinaire.

Dans tous les cas, que l'olivier soit taillé après replantation, ou qu'il ait subi un effeuillage par l'eau, il faut le **protéger du soleil** pour éviter la brûlure des branches : appliquer un lait de chaux (chaux éteinte avec de l'eau) ou du blanc d'Espagne, ou de kaolinite calcinée sur les branches et charpentières.

Un recensement des vergers sinistrés est effectué par la Chambre d'Agriculture du Var.

Contactez Remi Pecout au 06 14 52 08 94 ou au 04 94 99 74 07.

Cellule de crise de la Chambre d'Agriculture du Var : 04 94 99 74 00.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org

